

5^c Journal du Lot 5^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

Harden fait la leçon au Kaiser. Il dresse contre les Boches le plus réussi des réquisitoires. — La presse et le Manifeste de M. Wilson. — Et Cuba?... comme écrit « l'Œuvre »? — Les Allemands n'exigeront qu'une centaine de milliards. Et avec ça?... — Sur les fronts.

Jusqu'au bout Harden nous ménagera des surprises invraisemblables. Aujourd'hui, il fait le bon apôtre et il donne, aux dirigeants allemands, une cruelle leçon au sujet des propositions pacifistes du Kaiser : « Quand on désire amener des possibilités de paix, après trente mois de guerre, dit-il, on n'adresse pas à ses adversaires un document qui tient le milieu entre l'acte d'accusation et une proclamation de victoire ».

Et le bouillant polémiste poursuit sa diatribe courroucée dans des termes que nous recommandons au lecteur :

« Si une puissante société industrielle désire se mettre d'accord avec un groupe adverse, qui n'est pas moins fort qu'elle, elle n'ira pas lui crier : « Vous voulez nous étrangler et vous en avez été punis ; mais comme nous sommes des gens distingués et comme d'ailleurs nous sommes maîtres du marché, nous pouvons parler de la reprise des affaires ; vous connaîtrez nos conditions si vous envoyez vos représentants. »

« A une apostrophe pareille les concurrents répondraient : « Tous ce que vous dites là est faux ; vous ne nous avez pas étranglés. Vous avez durement expié vous-mêmes votre avidité et vos ambitions et vous avez soif de réconciliation parce que vous sentez que le marché vous échappe. Mais nous avons, nous autres, la conscience pure, notre honneur est sauf et nos caisses sont pleines. »

C'est, contre les Boches, le plus beau réquisitoire qu'on puisse rêver. Il y a tout, dans ces quelques lignes, tout ce que les Alliés ont le droit de reprocher aux Allemands.

LA PRÉMÉDITATION basée sur l'avidité et les ambitions des Barbares. L'AVEU DE L'IMPUISSANCE à arriver au but poursuivi : « vous sentez que le marché vous échappe ».

UN JUSTE HOMMAGE rendu à la loyauté des Alliés : « nous avons la conscience pure et notre honneur est sauf ».

LA RECONNAISSANCE de la SUPÉRIORITÉ DE L'ENTENTE : « ses coffres sont pleins ».

Il y a tout, vous dis-je, dans ces quelques lignes, jusqu'à l'aveu du bluff de Berlin : «...on n'adresse pas à ses adversaires (quand on a de pareils mécomptes), un document... qui fait état d'une victoire qui n'existe pas ! »

Le Chancelier doit être flatté de voir un sujet du Kaiser apprécier aussi sainement l'hypocrisie allemande !

core leurs forces de terre et de mer après la guerre !... Et le Président américain conseille à l'Entente cette énormité inouïe de mettre bas les armes avant d'avoir supprimé ce danger permanent pour l'Europe ! Ce serait de la folie pure ! « Non, la paix indéfinie, comme l'écrit le Journal, ne saurait être durable. Nous devons une vive reconnaissance à M. Wilson d'en avoir fourni la démonstration la plus éclatante par l'excès même de ses illusions. »

Rien d'important sur les fronts : En France, activité de l'artillerie. En Russie, les Allemands ont attaqué avec grande violence dans le secteur de Riga et ont pu reprendre deux kilomètres de terrain. Au centre, quelques actions secondaires. En Roumanie, les Russes ont exterminé ou fait prisonniers les Bulgares qui avaient franchi un bras du Danube à Tulcea. A. C.

Sur le front beige
Très vives actions réciproques d'artillerie dans la région de Dixmude et de Steenstraete-Hetsas. Les batteries belges ont canonné avec succès les positions ennemies au nord-est de Bessinghe.

Bataille navale dans la mer du Nord
La sortie de la flotte boche n'a pas eu grand succès : la flotte anglaise, comme nous l'avons annoncé hier, a eu vite fait de lui infliger une sérieuse défaite.

Plus de 22 bâtiments en ligne
Dans le combat au sud d'Ymuiden, il y eut en ligne douze vaisseaux allemands et dix anglais, sans compter un certain nombre de torpilleurs.

Les Allemands étaient sûrs de vaincre
Ce que les matelots survivants déclarent nettement, c'est que les Boches ne pensaient pas devoir prendre la fuite. Quand le combat a commencé, ils se croyaient certains de la victoire. Les blessés ont extrêmement souffert à cause de la température.

Dix vaisseaux allemands perdus (?)
On affirme à Ymuiden, d'après des demi-aveux des survivants allemands, que dix vaisseaux de l'escadre de Zeebrugge sont considérés comme perdus par leurs propres compatriotes, et que les seuls vaisseaux échappés seraient le vaisseau qui a été aperçu de la côte hollandaise et le navire réfugié à Ymuiden.

Le commandant de la flottille de Zeebrugge a été tué
Le contre-torpilleur « V-69 » avait à bord 8 tués, dont le lieutenant Faust le lieutenant Hanover, le capitaine Schultz, commandant de la flottille de douze vaisseaux qui quitta hier soir Zeebrugge.

Les vols des Boches à bord du « Prinz-Hendrick »
Le paquebot poste « Prinz-Hendrick », capturé par les Allemands jeudi dernier, est arrivé lundi à Gravesend. D'après le récit d'un passager, 20 officiers et matelots allemands montèrent à bord du navire qui fut arrêté au large de Flessingue. Ils examinèrent rapidement les passagers et relâchèrent presque aussitôt ceux qui avaient dépassé l'âge de quarante-cinq ans.

Le groupe interparlementaire d'action nationale s'est réuni au Palais-Bourbon. Deux questions étaient à l'ordre du jour : la guerre sous-marine et les affaires de Grèce. M. Cels a donné lecture de son rapport sur la guerre sous-marine. Il a été décidé de renvoyer à une séance ultérieure l'examen et la discussion des conclusions de ce rapport.

En ce qui concerne les affaires de Grèce, une assez longue discussion s'est engagée en vue de savoir si le groupe demanderait que les interpellations de MM. Ferry et Abami, inscrites à l'ordre du jour de demain, soient discutées en séance publique ou en comité secret. Aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Une conférence navale à Londres
Le « Times » annonce que d'importantes conférences navales ont eu lieu hier à l'amirauté. Les ministres de la marine français et italien étaient au nombre des représentants des Alliés. Le premier ministre a adressé quelques paroles de bienvenue aux membres de la conférence.

Le communiqué du bureau de la presse rappelle que les hommes même de l'année 1876 et appartenant à la landwehr sont mobilisés.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Le gouvernement austro-hongrois, pour parer à l'imminente banqueroute, va soumettre à l'empereur un décret d'après lequel le quart de la fortune mobilière et immobilière de tous les sujets et habitants de l'empire deviendra propriété de l'Etat. Cela constituerait, d'après les termes du projet, un impôt de guerre unique.

En échange de cette spoliation l'Etat délivrerait des titres hypothécaires qu'il s'engagerait à rembourser quand la situation financière le permettrait.

M. Albert Thomas, ministre de l'armement, vient d'adresser, par voie d'affiches, aux ouvrières des usines Schneider, à Harfleur, qui se sont mises en grève, l'appel suivant : « Brusquement, sans préavis au mépris de toutes règles, vous avez, hier suspendu le travail. Avez-vous pensé à la gravité de la faute que vous commettiez? Avez-vous pensé à l'ennemi qui, lui, n'interrompt pas son labeur, à vos frères, à vos maris, qui attendent avec impatience les moyens de défense que vous leurs assurez? Pourquoi n'avez-vous pas recouru à la conciliation sans interrompre le travail? Pourquoi n'avez-vous pas fait appel à l'arbitrage que prévoyait formellement le décret du 17 janvier? »

« La direction des usines Schneider avait résolu de revoir avec nous, les tarifs actuellement en vigueur. Mais cet examen ne peut se poursuivre que si, fidèles au devoir commun, fidèles à l'intérêt de la patrie que tous nous servons, vous retournez au travail. Le gouvernement ne veut pas user brutalement des moyens que la loi lui donne. Il fait appel à votre patriotisme, à votre amour des combattants qui sont au front, à votre raison. Soyez demain toutes présentes à l'usine. »

A la suite de cet appel, quelques ouvrières ont repris le travail.

Le groupe interparlementaire d'action nationale s'est réuni au Palais-Bourbon. Deux questions étaient à l'ordre du jour : la guerre sous-marine et les affaires de Grèce. M. Cels a donné lecture de son rapport sur la guerre sous-marine. Il a été décidé de renvoyer à une séance ultérieure l'examen et la discussion des conclusions de ce rapport.

En ce qui concerne les affaires de Grèce, une assez longue discussion s'est engagée en vue de savoir si le groupe demanderait que les interpellations de MM. Ferry et Abami, inscrites à l'ordre du jour de demain, soient discutées en séance publique ou en comité secret. Aucune décision n'a été prise à ce sujet.

« La direction des usines Schneider avait résolu de revoir avec nous, les tarifs actuellement en vigueur. Mais cet examen ne peut se poursuivre que si, fidèles au devoir commun, fidèles à l'intérêt de la patrie que tous nous servons, vous retournez au travail. Le gouvernement ne veut pas user brutalement des moyens que la loi lui donne. Il fait appel à votre patriotisme, à votre amour des combattants qui sont au front, à votre raison. Soyez demain toutes présentes à l'usine. »

A la suite de cet appel, quelques ouvrières ont repris le travail.

Le groupe interparlementaire d'action nationale s'est réuni au Palais-Bourbon. Deux questions étaient à l'ordre du jour : la guerre sous-marine et les affaires de Grèce. M. Cels a donné lecture de son rapport sur la guerre sous-marine. Il a été décidé de renvoyer à une séance ultérieure l'examen et la discussion des conclusions de ce rapport.

En ce qui concerne les affaires de Grèce, une assez longue discussion s'est engagée en vue de savoir si le groupe demanderait que les interpellations de MM. Ferry et Abami, inscrites à l'ordre du jour de demain, soient discutées en séance publique ou en comité secret. Aucune décision n'a été prise à ce sujet.

« La direction des usines Schneider avait résolu de revoir avec nous, les tarifs actuellement en vigueur. Mais cet examen ne peut se poursuivre que si, fidèles au devoir commun, fidèles à l'intérêt de la patrie que tous nous servons, vous retournez au travail. Le gouvernement ne veut pas user brutalement des moyens que la loi lui donne. Il fait appel à votre patriotisme, à votre amour des combattants qui sont au front, à votre raison. Soyez demain toutes présentes à l'usine. »

A la suite de cet appel, quelques ouvrières ont repris le travail.

Le groupe interparlementaire d'action nationale s'est réuni au Palais-Bourbon. Deux questions étaient à l'ordre du jour : la guerre sous-marine et les affaires de Grèce. M. Cels a donné lecture de son rapport sur la guerre sous-marine. Il a été décidé de renvoyer à une séance ultérieure l'examen et la discussion des conclusions de ce rapport.

En ce qui concerne les affaires de Grèce, une assez longue discussion s'est engagée en vue de savoir si le groupe demanderait que les interpellations de MM. Ferry et Abami, inscrites à l'ordre du jour de demain, soient discutées en séance publique ou en comité secret. Aucune décision n'a été prise à ce sujet.

« La direction des usines Schneider avait résolu de revoir avec nous, les tarifs actuellement en vigueur. Mais cet examen ne peut se poursuivre que si, fidèles au devoir commun, fidèles à l'intérêt de la patrie que tous nous servons, vous retournez au travail. Le gouvernement ne veut pas user brutalement des moyens que la loi lui donne. Il fait appel à votre patriotisme, à votre amour des combattants qui sont au front, à votre raison. Soyez demain toutes présentes à l'usine. »

La mobilisation suisse s'étend aux hommes de 40 ans

Le Canal de Panama sera ouvert aux navires marchands armés

Les navires coulés

M. Wilson préparerait une nouvelle démarche

Sur le front italien

Sur le front d'Orient

Les lignes russes sont solides

Une conférence navale à Londres

Sur le front roumain

En Grèce

Détente générale

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 24 janvier 1917

PRÉSIDENCE DE M. VIOLETTE

VICE-PRÉSIDENT

La discussion du projet de loi relatif à l'amnistie en faveur de personnes condamnées par le Conseil de guerre, est renvoyée à vendredi.

